



Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 5 octobre 2021

Ordre du jour:

- Pot de remerciement pour Yves Vinet, animateur bénévole au CICT (20H15)
1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration de septembre.
 2. Le point sur la situation sanitaire.
 3. Le point sur les sections :
 - Yoga : demande de remboursement de cotisation.
 - Cirque : organisation de stages pendant les vacances
 - Roller : changement d'animateur
 - VTTrail : retour sur le raid et balisage des sentiers trail
 - CICT : nouvelle animatrice, nouvelle orientation ?
 4. Le point sur les commissions :
 - Mission verte : retour sur la réunion de rentrée
 5. Les projets :
 - les projets autour de l'école : Lire et faire lire et USEP
 - Formation PSC1 (Jean Mi)
 6. Questions diverses :
 - précision concernant le certificat d'honorabilité
 - dates des CA et réservation des salles
 - point sur les clés
 - frigos de la salle des sports

Présents : BRETIN Marie-Thérèse, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, MOYON Antoine, OLLIVIER MARCHAND Cécile, PERRET Manuel, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, SIMON Françoise, Association de Parents d'Elèves : Kristell Le GOURRIEREC, Ecole : Elise LE ROCH.

Excusés : DECOURTY Isabelle, COUTARD GOURBIL Marie-Claire, RIZZO Agnès

La séance est ouverte à 20h30.

Le pot prévu pour remercier Yves VINET de sa longue prestation en tant qu'animateur bénévole du club informatique est reporté au prochain Conseil d'Administration, Yves étant empêché ce soir pour cause de décès d'un proche.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration de septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Le point sur la situation sanitaire.

- **A l'école** : plus de masques pour les enfants. En revanche, les brassages d'élèves doivent rester limités jusqu'aux vacances de Toussaint. On ignore encore si l'USEP pourra organiser des rencontres entre écoles.
- **Dans les sections** : depuis le 30 septembre, le pass est obligatoire pour les jeunes de plus de 12 ans et 2 mois. Pour le moment, pas de problème. Au Canoë-Kayak, ceux qui ne l'ont pas ne peuvent accéder aux vestiaires. Pour le cirque, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la salle, et les enfants ont moins de 12 ans ou disposent du pass sanitaire.

3. Le point sur les sections :

- **Yoga** : demande de remboursement de cotisation.

Marité RADIGOIS évoque le cas d'une personne qui s'est inscrite et arrête l'activité après la séance d'essai et une première séance. A quelle hauteur faut-il la rembourser ?

Bien que l'attitude soit étrange, le Conseil d'Administration décide de rembourser intégralement la cotisation, mais l'adhésion à la Ligue reste acquise à l'Amicale Laïque.

- **Cirque** : organisation de stages pendant les vacances.

Isabelle DECOURTY, responsable de la section, en accord avec l'animateur, Jérémie, de Roule Ta boule, souhaite proposer un stage pendant les vacances de Toussaint. Sur la base de sessions de 3 heures, en fonction de l'âge.

Le Conseil d'Administration donne son accord de principe puisque l'intérêt est évident et le coût raisonnable. Les détails sont à peaufiner dans la mesure où l'accueil de Loisirs souhaite utiliser également les services de la Structure Roule ta boule.

- **Roller** : changement d'animateur.

L'UFOLEP ne pouvant proposer un animateur spécialisé Roller, les responsables de section se sont tournés vers un animateur du Skate Park, très qualifié et pédagogue. Le coût sera légèrement plus élevé qu'avec l'UFOLEP... mais on n'a pas le choix et l'animateur sera cette fois de qualité.

- **VTTrail** : retour sur le raid et balisage des sentiers trail.

Le forum a apporté beaucoup de nouvelles adhésions. Le Raid, quant à lui, a bien fonctionné avec un petit bémol pour le trail nocturne qui pourrait faire mieux. Néanmoins, le chèque donné à l'Association Des unes aux autres est de l'ordre de 2000€. Bilan financier global : 4900€ environ.

Il est question de baliser les sentiers Trail. Le projet est géré par Pierre RIAM, du département, délégation vignoble.

- **CICT : Section Informatique.** Nouvelle animatrice, nouvelle orientation.

Une nouvelle animatrice a rejoint le groupe, Véronique FERNEZ, de Château-Thébaud.

Par ailleurs, nous avons engagé une réflexion pour faire évoluer la section vers l'utilisation des tablettes pour ceux qui le souhaitent. Pour l'instant, nous lancerons le module en interne, sans publicité, pour ne pas gêner la session organisée sur CHATEAU-THEBAUD par le CLIC en janvier.

Françoise SIMON a été contactée par le président du Rotary Club de Nantes pour une éventuelle attribution de subvention de 1000€. Affaire à suivre.

4. Le point sur les commissions :

- **Mission verte : retour sur la réunion de rentrée.**

Réunion prévue avec les jardiniers des carrés de jardin partagé dans 8 jours. Un carré devrait être disponible.

Marité RADIGOIS, au nom de la bibliothèque, évoque une gêne occasionnée par la grainothèque qui mobilise une table et un espace en permanence. Les intéressés vont se concerter pour régler ce petit problème.

Le jardin de Koko manque de bras. Nous ferons un article pour la prochaine NewsLetters.

L'atelier cuisine est en attente de meilleures conditions sanitaires.

Le sentier botanique va être remis en état. Une modification du circuit est envisagée.

Les ruches ont subi le contrecoup des mauvaises conditions climatiques de cet été.

Le Nettoyage de printemps est fixé au 26 mars 2022. Une réflexion est à engager avec l'Association de Parents d'Elèves pour élargir le projet. De même, il serait intéressant de coordonner et de faciliter les initiatives des particuliers. Voir aussi comment se raccrocher à la mobilisation du World Clean Up, qui a lieu en septembre

5. Les projets :

- **les projets autour de l'école : Lire et faire lire et USEP.**

Lire et Faire Lire: mardi 12 octobre réunion de rencontre et d'organisation pour relancer l'activité, le cas échéant.

L'USEP : on attend les nouvelles directives concernant les regroupements d'élèves. S'ils sont autorisés, 2 classes pourraient y participer.

- **Formation PSC1 (Jean Mi)**

Jean Michel RADIGOIS nous informe de l'organisation d'une formation aux Premiers Secours PSC1, ouverte aux adultes des sections, et de l'enquête qu'il souhaite faire passer. Il lui est demandé de négocier d'abord une date, de façon à ce que les personnes aient toutes les informations pour se positionner. L'information sera ensuite relayée par les responsables de section.

6. Questions diverses :

- **précision concernant le certificat d'honorabilité exigé par l'UFOLEP.**

Des précisions claires ont été apportées par le Centre de Ressources de la FAL44 : seuls sont concernés les encadrants sportifs, dont la section est rattachée à une Fédération. Chez nous sont concernées les section UFOLEP et le Canoë Kayak.

- **dates des CA pour la réservation des salles.**

2 novembre ; 7 décembre ; 4 janvier ; 1^{er} février ; 1^{er} mars ; 5 avril ; 3 mai ; 7 juin ; 5 juillet.

Rappels : le 22 janvier, Fête de l'Amicale Laïque.

Le 18 mars : AG de l'Amicale Laïque.

- **le point sur les clés.**

La liste des clés prêtées par l'Amicale Laïque va être remise à jour.

- **frigos de la salle des sports.**

La mairie a changé les frigos de la salle Omnisports. L'un d'eux a été attribué à l'Amicale Laïque. Jean mi a décidé de le laisser à disposition de tous, sans cadenas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain Conseil d'Administration le 2 novembre 2021,

à 20h15, salle des Arcades.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON.

Compte-rendu rédigé par F. Simon

Vu, la présidence :

Carole MORISSEAU et Isabelle DECOURTY